

Le Bourgeois

04 | 22
N° 02

Le magazine d'informations de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Tout savoir sur les projets, le fonctionnement et les activités de votre institution.



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE





SOMMAIRE

LE TRIAGE FORESTIER 4

Passation de pouvoir à la tête de nos forêts

L'HÔTEL DE VILLE 6

Son passé et son futur

URBANISME ET PATRIMOINE 8

Le projet du quartier des Îles et le cadastre bourgeoisial en ligne

ILS NOUS ONT PRÉCÉDÉS 10

Les Conseils bourgeoisiaux de 1845 à nos jours

DÉCOUVERTE DU BOIS-NOIR PAR LES ÉCOLIERS 12

LE BOIS DES CAPUCINS 13

Une tradition qui perdure

ZOOM AGAUNOIS 13

Agaune Radio : un nouveau trait d'union ?

LE CAMPING DU BOIS-NOIR 14

Présentation et fonctionnement

LES DÉFIS DES CHALETS 16

Un subtil assemblage

CENT BOURGEOIS À VISITER 17

Une sympathique tradition de fin d'année

HALLES DE L'ÎLES D'ÉPINES 18

Feu vert pour la construction

EDITORIAL

Un acteur économique et social



Cette affirmation figure en lettres capitales sur nos oriflammes et nous tentons au quotidien d'honorer cet engagement.

La guerre en Ukraine jette des millions de personnes sur les routes et les appels à l'aide se font entendre pour accueillir ces malheureux. Loin d'être indifférente, notre institution, à sa mesure, a décidé de répondre favorablement à cet appel avec le soutien inconditionnel de l'assemblée primaire. Deux logements sont mis à disposition de ces familles, le temps nécessaire pour elles de retrouver un semblant de normalité avec l'espoir que leur situation s'améliore dans un futur proche.

Parlons encore d'avenir, mais économique cette fois, avec l'acceptation du projet de nouvelles halles dans la zone de l'Ile d'Épines. Cette construction moderne et écologique va complètement remodeler le secteur, lui redonner du lustre tout en accueillant des PME créatrices d'emplois et d'activité économique. Cet investissement est conséquent pour notre bourgeoisie mais tout engagement est un pari sur l'avenir. Avec l'appui et la confiance de notre assemblée bourgeoise, nous avons décidé de le relever.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture

Lionel Coutay

Président de la
Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice



Le triage forestier de la Cime de l'Est gère 2'000 hectares de forêts

En fonction depuis 1983, l'ancien garde forestier Jean-Michel Richard laisse la place à Julien Croset. L'occasion d'évoquer leurs rôles et les différentes activités du triage.

Lorsque Jean-Michel Richard a été nommé garde-forestier, il avait tout à mettre en place pour que le triage soit géré de manière professionnelle. « Les Bourgeoisies de Mex, Evionnaz, Massongex, Vérossaz et Saint-Maurice ont signé une convention forestière en décembre 1982, avant cela les différentes forêts étaient gérées, pour la plupart, par des aides forestiers qui n'étaient pas forcément formés pour cela, explique le jeune retraité. Lorsque j'ai pris mes fonctions en 1983, je n'avais que 26 ans. La première année a été difficile, mais j'ai bien été soutenu par les comités en place. J'avais comme objectif d'améliorer l'entretien des forêts. A l'époque, elles étaient principalement exploitées pour la production de bois. »

Le Valais compte 34 triages, chacun d'entre eux est dimensionné de façon à pouvoir engager un garde forestier à plein temps. Celui-ci assume les différentes tâches légales sur le territoire communal et gère les forêts des bourgeoisies qui l'emploient, regroupées au sein d'un triage forestier. En tant que responsable d'une entreprise publique, il a pour mission, d'une part, de veiller à la bonne gestion économique de cette dernière ; d'autre part d'entretenir les forêts de protection, de s'assurer de leur conservation et de maintenir leur rôle social. En 38 ans de carrière au sein du Triage de la Cime de l'Est, Jean-Michel Richard a formé pas moins de



25 apprentis, il a vu naître Calorabois et le centre forestier, il a affronté la tempête Viviane et a vu le commerce du bois changer radicalement. « Le bois est devenu une denrée industrielle, explique-t-il. Les scieries locales ont progressivement cédé la place à de grosses scieries industrielles. Désormais, 80% de nos forêts ont un rôle de protection. » Eviter les dangers naturels tels que les glissements de terrain, les avalanches, les chutes de pierres, voilà à quoi servent l'entretien de tous ces hectares « Le rôle de garde-forestier évolue énormément, explique Julien Croset, le successeur de Jean-Michel Richard. Aujourd'hui, la protection de la nature est au cœur de mon métier. »

Et Julien Croset de préciser : « La sylviculture privilégie le rajeunissement naturel des forêts. Les changements climatiques nous forcent à adapter la stratégie d'entretien des forêts de protection : certaines essences sèches, les parasites prolifèrent, le bois attaqué perd de sa valeur marchande, l'effet protecteur est affaibli. A l'avenir, certaines essences seront à favoriser. »

Les interventions forestières doivent maintenir ces forêts dans un état qui leur permettent de remplir leur fonction de manière optimale et sans interruption. L'évolution naturelle de ces forêts passe par des phases de décrépitude (vieillesse, effondrement). Il est donc primordial d'assurer un processus de rajeunissement continu. Les forestiers pratiquent donc une sylviculture durable indispensable.

Une partie du bois est toutefois encore utilisée pour la fabrication de mobilier urbain, pour du bois de feu, des plaquettes forestières (sortes de copeaux), entre autres.

À noter que la gestion du triage est supervisée par une commission inter-bourgeoise composée de dix membres, deux par Bourgeoisie. Le triage emploie aujourd'hui un garde, quatre forestiers bûcherons et deux apprentis.

La convention signée en 1982 a été modifiée en 2009 et depuis 2012, l'équipe s'est installée dans ses locaux actuels de la route cantonale.

Au moment de souhaiter une bonne retraite à Jean-Michel Richard, les « bordzets » tiennent à le remercier pour ses 38 années de bons et loyaux services et pour sa gestion durable des forêts locales, un métier qu'il a exercé avec passion, disponibilité, humanité et bonne humeur.

Et que pense l'intéressé de sa longue carrière et de sa fidélité au Triage de la Cime de l'Est ? : « Alors qu'un horticulteur peut constater le fruit de son labeur après quelques mois, le garde forestier n'a pas toujours la chance de voir les résultats de ce qu'il a entrepris. En ayant fait toute ma carrière ici, j'ai eu la grande satisfaction de voir le résultat d'un travail initié il y a plusieurs décennies. » Et Julien Croset de conclure : « Le triage change et cela implique un effort considérable de la part de tous, Présidente, secrétaire, membres du comité, bûcheron et apprenti. Cependant, j'ai à cœur de souligner que ces changements n'auraient pas été possible sans la présence d'une personne en particulier, Jean-Michel. »



Bios express

Jean-Michel Richard

Naissance : 22.08.1958 à St-Amé, Saint-Maurice



Domicile : Saint-Maurice

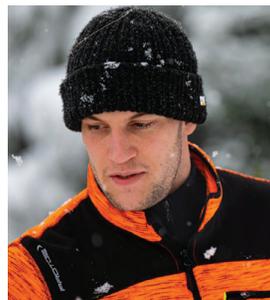
Etat civil : marié, père de trois enfants et grand-père de trois petits-enfants (7, 5 et 2 ans) et deux autres sont en chemin

Formation : Diplôme de commerce au collège de Saint-Maurice en juin 1975, la même année, commence un CFC de forestier bûcheron à Lavey, puis l'école de garde forestier à Lyss en 1982. Il est engagé au triage forestier de la Cime de l'Est en 1983. Pré-retraité depuis le 1^{er} janvier 2022

Passions : la chasse, les randonnées à pied ou à ski, sa région et son histoire, le chant

Julien Croset

Naissance : 07.11.1991 à Vevey



Domicile : Vérossaz

Etat civil : marié, père de trois enfants (5 ans et demi, 4 et 2 ans)

Formation : CFC de forestier bûcheron, formateur d'apprentis, experts aux examens, garde forestier à Lyss. Employé du triage de la Cime de l'Est depuis 2013, puis garde forestier depuis le 1^{er} janvier 2022

Passions : lutte gréco-romaine, histoire, philosophie

Un tiers du canton

La forêt valaisanne couvre près du tiers de la surface du canton, soit environ 120'000 hectares, dont 86% appartiennent aux bourgeoisies. Chaque année, cette surface augmente à raison d'un millier d'hectares. Il est donc important d'intervenir de manière ciblée pour préserver le paysage ouvert des vallées et éviter que des terres agricoles soient perdues et que cela diminue encore davantage la biodiversité locale.

Le rôle du Service des forêts, de la nature et du paysage du canton est de conseiller les propriétaires dans la gestion de leurs peuplements forestiers et de les soutenir dans leurs tâches d'intérêt public par le versement d'indemnités financières, notamment dans le cadre de l'entretien des forêts de protection.

Les forêts de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Sur la totalité des 2033 hectares gérés par le triage, 550 appartiennent de la Bourgeoisie de Saint-Maurice et sont sis sur les communes de Saint-Maurice, d'Evionnaz et de Vérossaz. Le patrimoine forestier agaonois comprend également la réserve forestière du Bois-Noir, qui propose des parcours sportifs et deux sentiers didactiques, tous entretenus en collaboration avec la Municipalité de St-Maurice.



LA BOURGEOISIE ET SON HÔTEL DE VILLE

La petite cité médiévale de Saint-Maurice s'enorgueillit de posséder l'une des plus vieilles bourgeoisies du Valais, attestée dès 1170, date à laquelle elle reçut ses lettres de franchises accordant aux Bourgeois du lieu le droit de s'administrer eux-mêmes en fonction des anciennes libertés, et de tenir des foires.

Idéalement placée entre les Dents du Midi et les Dents de Morcles qui montent la garde de part et d'autre de l'étroit défilé rocheux que le Rhône a creusé dans la chaîne de montagne pour s'échapper vers le Léman, la petite cité médiévale a toujours constitué un passage obligé pour tous ceux qui pénétraient dans la haute vallée du Rhône ou qui en sortaient. Cette situation stratégique privilégiée en faisait un point de contrôle désigné du trafic, qui amena les Romains à y installer un poste de péage. C'est là que les marchands transitant par le Valais et le Mons Poeninus (Col Grand-Saint-Bernard), en cheminant sur la Via Poenina, l'antique voie franchissant les Alpes pennines (Alpes valaisannes), s'acquittaient au passage de la quadragesima Galliarium, le « quarantième des Gaules ». Il s'agissait d'une taxe sur les marchandises, consistant à payer à l'administration romaine le 2,5 % de la valeur des marchandises transportées. On le voit, les taxes douanières et les tracasseries administratives remontent au moins à deux mille ans. Rien de nouveau sous le soleil donc, si ce n'est qu'on y a ajouté maintenant une vignette autoroutière et un catalyseur.

A l'époque, Saint-Maurice portait encore le nom celtique d'Agaune, qui signifie tout simplement « rocher pointu », allusion évidente à la silhouette triangulaire caractéristique de la Cime de l'Est qui domine la cité agaunoise de ses 3180 mètres.

Les Romains y fondèrent rapidement une petite agglomération qui prit sans doute de l'importance dès que l'évêque Théodore d'Octodure (notre Saint Théodule actuel) y fit transférer dans une église les reliques de saint Maurice et de la légion thébaines, mises au jour vers 380 dans la plaine de Vérolliez. La fondation de la royale abbaye sur ce site, le 22 septembre 515, par le prince Siegismund, qui devint roi des Burgondes l'année suivante, ne

fit qu'accroître la renommée et l'importance du bourg de Saint-Maurice.

Malgré les pillages et les incendies que mes ancêtres maures, les fameux Sarrasins du Valais, y pratiquèrent en 940 et en 950, la petite cité continua à prospérer tout au long du Moyen-Âge, sous la protection de la dynastie des comtes et ducs de Savoie qui y exercèrent une influence majeure.

L'un des plus beaux bâtiments de la cité est son splendide hôtel de ville, qui est l'un des plus beaux et des plus majestueux du Valais. Le bâtiment, qui appartient à la vénérable bourgeoisie de la ville, qui compte nombre de familles illustres, date du 18e siècle. Il fut construit en 1732 et comporte deux étages sur rez.

Le rez-de-chaussée comporte une magnifique arcade couverte en voûtes d'arêtes. La façade principale, très sobre dans son classicisme, est éclairée par deux rangs de hautes fenêtres, rehaussées d'encadrements de pierre. Au centre de la façade, une porte donne sur un petit balcon d'où le gouverneur haranguait autrefois la foule et les habitants, Bourgeois et non Bourgeois, à l'époque de l'ancien régime. Ce balcon ostentatoire est décoré d'une magnifique barrière en fer forgé, au centre de laquelle figure le blason de la cité, encadré par deux lions dorés faisant offices de pièces héraldiques.

Les armoiries de l'antique cité bas-valaisanne se distinguent de celles de l'abbaye par le fait que la croix tréflée de saint Maurice se détache sur un écusson dont le champ est parti de deux couleurs, rouge en haut et bleu en bas.

Celles de l'abbaye comportent la même croix tréflée, mais sur un champ rouge uni.

Meilleures amitiés donc à tous nos vaillants Agaunois et Saint-Mauriards qui possèdent là l'un des plus beaux édifices du Vieux Pays !

Sur ce, je vous laisse car j'ai une délicieuse bière de l'abbaye d'Agaune à aller déguster pour l'apéro, histoire de partir du bon pied en 2022, avant de croquer un mouton qui a avalé un ours... ou l'inverse ? Je ne sais plus!

Reproduit depuis Facebook avec l'aimable autorisation de l'auteur, Jean Christophe Moret

LA COMMUNE QUITTERA L'HÔTEL DE VILLE

Dès 2025, la commune quittera le bâtiment de l'Hôtel de ville après plus d'un siècle et demi d'occupation gratuite.

Elle y est désormais à l'étroit et déménagera dans les locaux de la Tuilerie, plus spacieux. Mais comment est-il possible qu'elle ait occupé si longtemps les lieux sans payer de loyer ? Un petit éclairage historique s'impose.

Avant 1848, il n'existait qu'une seule et unique commune : la bourgeoisie. Pas besoin de se compliquer la vie à l'époque pour savoir comment répartir les tâches, l'usufruit des bâtiments et autres soucis administratifs. La Bourgeoisie était maître en sa demeure.

Dès 1848, tout se complique. En effet, dès la moitié du XIX^e siècle, le nombre d'habitants non ressortissants de la commune augmente de telle sorte que la Bourgeoisie cesse peu à peu de s'identifier avec l'ensemble de sa population.

La présence de ces « étrangers » est bénéfique : ils apportent du travail, dépensent de l'argent dans la localité

où ils résident, entre autres. Ils acquièrent une influence grandissante et il n'est plus question de les exclure des affaires communales. C'est à ce moment-là que naît la commune politique qui ne tue cependant pas celle bourgeoise.

C'est donc depuis lors, que les bâtiments appartenant à la Bourgeoisie affectés aux services administratifs ou aux écoles sont mis gratuitement à disposition de la commune. Sauf, évidemment si une convention particulière a été prévue ou si la Bourgeoisie en a un besoin impérieux. Commune et Bourgeoisie doivent entretenir et rénover les lieux à hauteur de leur part de jouissance.

Les instances administratives de Saint-Maurice ont annoncé, fin 2021, qu'elles souhaitent quitter les lieux après le 31 décembre 2024 pour aller occuper des locaux plus spacieux.

L'Hôtel de ville de Saint-Maurice, construit en 1732



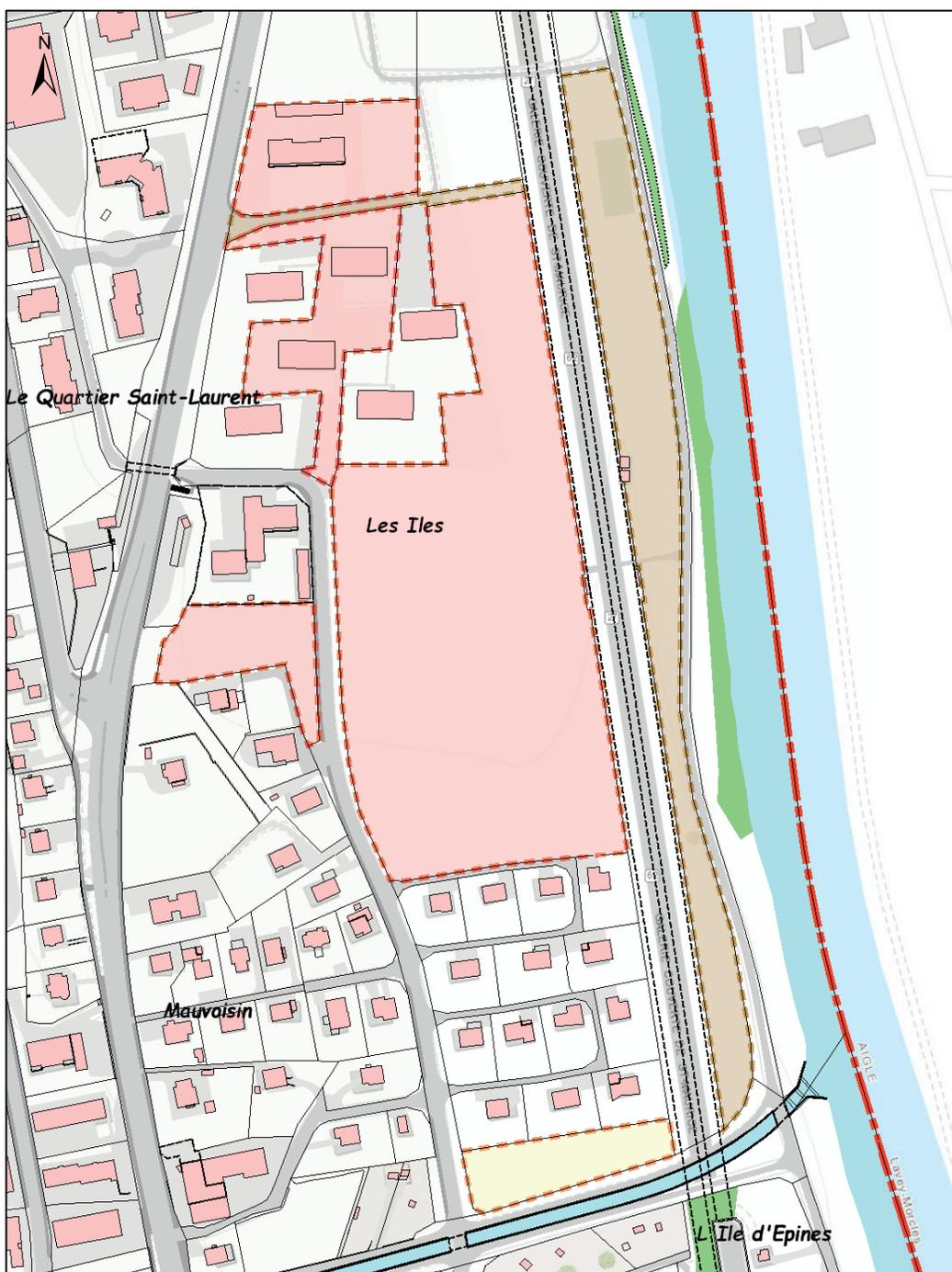
LES ILES PARADISIAQUES ?

La Bourgeoisie est propriétaire d'une grande partie du secteur des Iles comme vous pouvez le voir dans le plan ci-dessous. Historiquement, elle possédait même l'entier du secteur. Une zone villa a été développée au sud du et des bâtiments locatifs ont été construits au nord.

Les deux derniers bâtiments prévus dans le plan de quartier qui régit la zone nord devraient voir le jour ces prochaines années. Toutefois, de nouvelles constructions dans un quartier où la Bourgeoisie a encore des perspectives de développement méritent une attention toute particulière, puisqu'il est possible d'anticiper les besoins

futurs. A cette échelle, il est également possible d'optimiser les aspects techniques comme le chauffage et l'électricité.

Au-delà des aspects techniques, le Conseil bourgeoisial se doit également de comprendre les besoins de ses habitants actuels et futurs et d'essayer d'y répondre au mieux. Voilà pourquoi il a souhaité s'appuyer sur l'expertise du bureau Enoki afin de réfléchir à l'urbanisme de l'ensemble du secteur et de façonner un quartier qui favorisera le vivre ensemble dans une approche durable.



UNE VISION D'AVENIR POUR LE PATRIMOINE

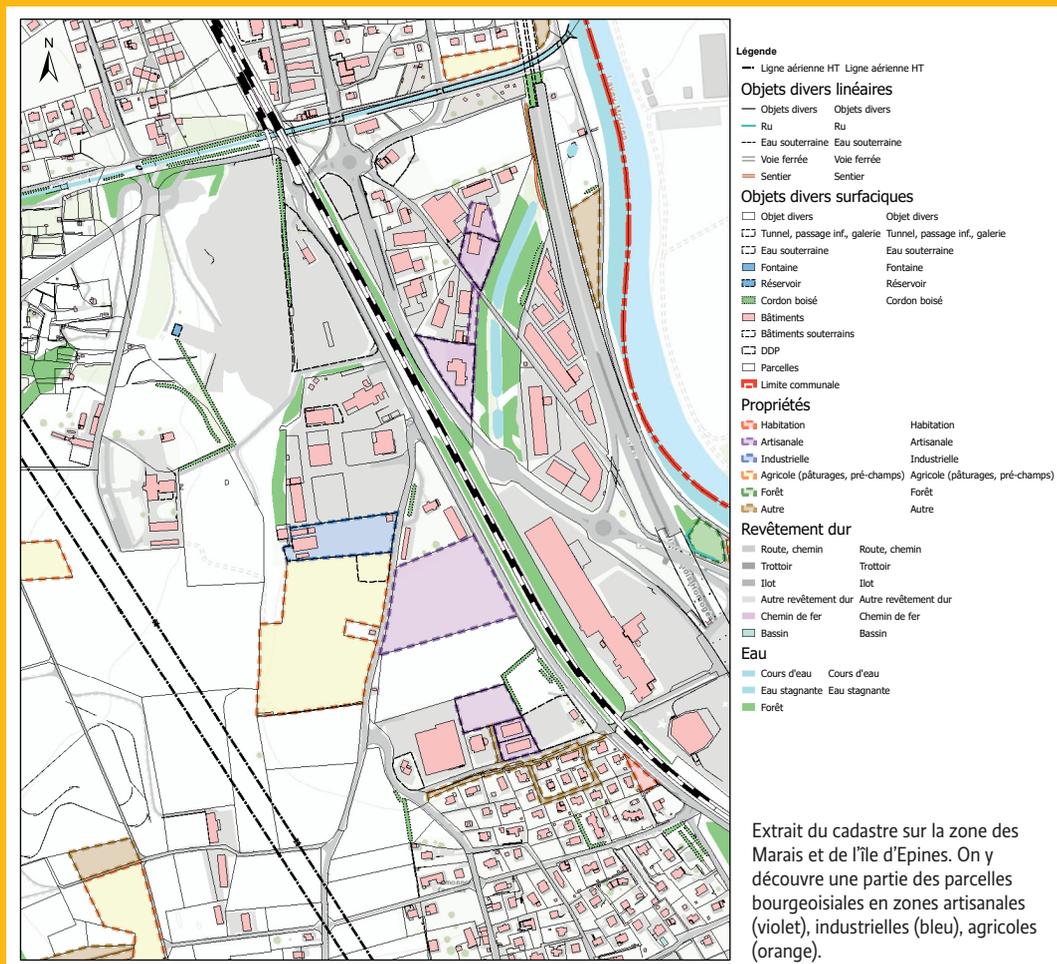
Le Conseil bourgeoisial s'est récemment doté d'un nouvel outil informatique qui lui permet d'appréhender son patrimoine de façon globale.

Développé par le bureau de géomètre GRB SA sur sa plateforme Cartovision, cet outil, accessible pour le Conseil, permet de visualiser le cadastre de quatre communes (Saint-Maurice, Massongex, Vérossaz, Evionnaz) et d'identifier aisément les 140 parcelles appartenant à la Bourgeoisie.

Il est désormais plus simple d'avoir une vision et une planification à long terme des biens bourgeoisiaux. Cette démarche est essentielle, puisque la Bourgeoisie souhaite démarrer prochainement deux projets ambitieux : la construction de nouvelles halles artisanales (lire l'article dédié) et celle de nouveaux immeubles aux Iles (dont la présentation a été faite dans Le Bourgeois N°1).

Toutefois, le Conseil souhaite laisser à ses successeurs une entité qui puisse, elle aussi, être porteuse de projets. L'acquisition en 2020 de la parcelle 1057 en zone artisanale (la grande parcelle trapèze mauve dans l'image ci-dessous) s'inscrit dans cette démarche.

De plus, une analyse est en cours afin d'évaluer les biens en zones agricoles et forestières. L'histoire fait que la Bourgeoisie est propriétaire de petites enclaves au sein de grands territoires d'autres propriétaires et inversement. Des échanges de parcelles, des acquisitions ou des ventes pourraient donc être le fruit de cette démarche.



LISTE DES CONSEILLER(E)S DE 1845 À 2024

Au XIX^e siècle, 13 conseillers se partageaient le travail de la Bourgeoisie. Le secrétaire est nommé parmi les élus, lors de la séance de constitution. Malheureusement, leur nomination n'est pas gage d'un engagement à long terme. Des élections avaient lieu pratiquement chaque année et des démissions au lendemain de l'élection étaient possibles. Entre 1877 et 1900 un seul conseil règne sur la Municipalité et la Bourgeoisie. Pendant cette période, il n'y a pas de procès-verbaux aux archives de la Bourgeoisie.

A partir de 1901 un nouvel élan est pris. Sept conseillers sont élus tous les quatre ans. La constitution du Canton du Valais du 8 mars 1907

limite officiellement le nombre de conseillers à sept au maximum.

A partir de 1921, un greffier, secrétaire ou secrétaire-caissier est engagé pour soutenir les élus dans l'administration. En 1993, Madame Irma Rapaz-Chevalley est la première femme nommée au Conseil.

La loi sur les droits politiques du 13 mai 2004 permet à nouveau au Conseil à avoir jusqu'à neuf membres en son sein. Malgré cela, ce nombre est réduit à cinq dès 2005.

La liste des conseillers depuis 1845 a été établie à l'aide des procès-verbaux du Conseil et des procès-verbaux des Assemblées bourgeoises ainsi qu'avec des notes de plusieurs secrétaires-caissiers.

1845

Macognin de la Pierre Charles^P
de Bons Charles Louis
Bioley Louis
Cocatrix Joseph
Barman Jean-Joseph
Cassignol Félix
Debonnaire François
Sarrasin Louis
Pochon Nicolas
Amacker Antoine Joseph
Meulat Nicolas
Bertrand Adrien^C

1847

Chapelet Joseph^P
Debonnaire Louis
Bioley Louis
Cocatrix Xavier
de Bons Joseph
Yost Joseph
Macognin de la Pierre Charles
de Cocatrix Joseph
Bioley Emile^C

1850-1851

Amacker Joseph-Antoine^P
Delapierre Charles^{VP}
Ruihe Louis
Amacker Maurice
Bioley Joseph
Cocatrix Joseph
Betrand Adrien
Debonnaire Louis
Pochon Nicolas
Gottet François, père
Barman Jean-Joseph
Barman Louis

1852

Meulaz Nicolas^P
Barman Jean-Joseph
Barman Louis
Amacker (Commandant)
Amacker Maurice
Gallay Nicolas
Pochon Nicolas
Barman François

Bertrand Adrien^C

1853

Cocatrix (Colonel)^P
Bioley (Docteur)^{VP}
Debonnaire Louis
Coutaz Jean-Louis
Barman François
Cattignol Félix
Amacker Maurice
Gottet François, père
D'Odeh Maurice
Vœffray Hyacinthe
Chevalay Philibert
Sarrasin Louis
Chapelet Maurice^C

1856

de Cocatrix Xavier^P
Meulaz Nicolas^{VP}
Amacker (Préfet)
Barman Jean-Joseph
Barman ?
de Martery Edouard
Pochon Nicolas
Debonnaire Louis
Fontaine Joseph
Vœffray Hyacinthe
Coutaz Jean-Louis, père
Gollet François, père
Chapelet Maurice^C.

1861-1862

Meulaz Nicolas^P
Barman Claude François^{VP}
Amacker (Préfet)
de Werra Charles
Stockalper Charles
Fontaine Joseph
de Cocatrix Xavier
Pochon Nicolas
Coutaz Jean-Louis
Chevalley Maurice
Vœffrey Hyacinthe
Débonnaire François^C

1863-1864

Stockalper Charles^P
de Bons Maurice^{VP+C}

Barman Louis (Colonel)

Meulaz Nicolas
Pochon Nicolas
de Werra Charles
Schaffler Louis
Vœffray Hyacinthe
Peney François fils
Amacker Aimé
Rappaz Jean-Pierre
Coutaz Jean-Louis père
Gollet Pierre-Marie

1865-1866

de Stockalper Charles^P
de Cocatrix Amé-Louis^{VP+C}
de Werra Charles
Schaffler Louis
Pochon Nicolas
Peney François
Blanc Louis
Coutaz Jean-Louis
Amacker Aimé
Gollet Pierre-Marie
Vœffray Hyacinthe
Barman Louis
de Bons Maurice^C

1867-1868

de Stockalper Charles^P
de Cocatrix Amé-Louis^{VP+C}
Blanc Louis
de Werra Charles
Gollet Pierre-Marie
Schäffler Louis
Peney François
Coutaz Jean-Louis
Deferr Henri
Vœffray Hyacinthe
Barman Pierre Séverin
Riche Adolphe^C
de Stockalper Jules^C

1869-1870

de Stockalper Jules^P
de Cocatrix Oscar^{VP}
de Werra Charles
Peney François
Coutaz Jean-Louis, père

Deferr Louis

Barman Pierre-Marie
Blanc Louis
Schäffler Louis
Barman Séverin
Vœffray Hyacinthe
de Stockalper Charles^C
de Werra Charles Marie^C

1871

de Stockalper Jules^P
Barman Pierre-Marie^{VP}
de Stockalper Charles
Deferr Henri
Peney François
Coutaz Jean-Louis père
Blanc Louis
Schäffler Louis
Barman Séverin
de Cocatrix Oscar
Vœffray Hyacinthe
Barman Louis
de Werra Charles Marie^C

1871-1872

de Werra Charles^P
Barman Pierre-Marie
de Cocatrix Oscar
Deferr Henri
Coutaz Jean-Louis, père
Schäffler Louis
Barman Louis
Barman Séverin
Blanc Louis
de Stockalper Adolphe
de Werra Charles Marie^C

1872

de Werra Charles^P
de Stockalper Adolphe^{VP}
Barman Louis
de Cocatrix Oscar
Mettan Louis
Peney François
Blanc Louis
Deferr Henri
Coutaz Jean-Louis, père
Schäffler Louis

Vœffray Hyacinthe

Chevalley Charles
de Werra Charles Marie^C

1875

de Werra Charles^P
de Stockalper Adolphe^{VP}
de Werra Maurice
Mettan Louis, père
Barman-Am.
Chevalley Jules
de Cocatrix Oscar
Deferr Henri
Peney François
Blanc Louis
Coutaz Jean-Louis
Dubois Joseph
de Werra Charles Marie^C

1876

de Werra Charles^P
de Stockalper Adolphe^{VP}
Mettan Louis, père
de Werra Maurice
Barman Am.
Chevalley Jules
Coutaz Jean-Louis
de Cocatrix Oscar
Deferr Henri
Peney François
Blanc Louis
de Werra Charles Marie^C

1877-1880

de Werra Charles^P
de Stockalper Adolphe^{VP}
Chevalley Jules
Dubois Joseph
Blanc Louis
Mettan Louis, père
Deferr Henri
de Werra Maurice
Coutaz Jean-Louis
de Cocatrix Oscar
Peney François
de Werra Charles Marie^C



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE

1881-1900

Pas de PV disponible pour cette période. Un seul Conseil
Commune/Bourgeoisie

1901-1904

de Werra Henri ^P
Barman Maurice ^{VP}
Gard Maurice
Coutaz Maurice
Rappaz Maurice
Dubois Alexis
de Stockalper Maurice ^C

1905-1908

de Werra Henri ^P
Barman Maurice ^{VP}
Dubois Alexis
Coutaz Maurice
Rappaz Maurice
Sarrasin Aimé-Louis
de Stockalper Maurice ^C

1909-1912

de Stockalper Maurice ^P
Coutaz Maurice
Dubois Frédéric
Rouge Joseph
Richard Auguste
Saillen Maurice
Rappaz Joseph ^C

1913-1916

de Werra Camille ^P
Rouge Joseph ^{VP}
Dubois Frédéric
Richard Auguste
Saillen Maurice
Barman François
Rappaz Joseph ^C

1917-1921

de Werra Camille ^P
Sarrasin Louis ^{VP+C}
Rappaz Camille
Dubois Frédéric
Barman Henri
Peney Maurice
Coutaz Charles

1925-1928

Sarrasin Louis ^P
Dubois Frédéric ^{VP}
Coutaz Charles
Barman Henri
Rappaz Clovis
Rappaz Aimé-Louis
Barman Ernest ^C
de Werra Maurice ^C

1929-1932

Sarrasin Louis ^P
Coutaz Séraphin ^{VP}
Amacker Jean
Dubois Frédéric
Rappaz Aimé-Louis
Rappaz Clovis
Saillen Charles
de Werra Maurice ^C

1933-1936

Farquet Joseph ^P
Rappaz Aimé-Louis ^{VP}
Amacker Hermann
Barman Jules
Mottiez Robert
Pochon Edouard
Saillen Charles
de Werra Maurice ^C

1937-1940

Farquet Joseph ^P
Mottiez Robert ^{VP}
Amacker Henri
Barman Auguste
Coutaz Constant
Coutaz Robert
Pochon Edouard
Barman Michel ^C

1941-1944

Dubois Fernand ^P
Mottiez Robert ^{VP}
Coutaz Robert
Coutaz Jean
Duroux André
Pochon Edouard
Barman Auguste ^C
Barman Michel ^C

1945-1948

Barman Auguste ^P
Coutaz Jean ^{VP}
Coutaz Robert
Duroux Ernest
Mottiez Robert
Rappaz Félix
Richard Amédée
Rappaz Alexandre ^C

1949-1952

Coutaz Robert ^P
Amacker Jean ^{VP}
Dubois Laurent
Duroux Ernest
Gex Charles
Juilland Joseph
Rouge Louis
Barman Michel ^C

1953-1956

Duroux Ernest ^P
Amacker Jean ^{VP}
Coutaz Jean
Dubois Charles
Dubois Laurent
Duboule André
Juilland Joseph
Barman Michel ^C

1957-1960

Coutaz Robert ^P
Amacker Jean ^{VP}
Duroux Ernest
Rappaz Gérald
Duboule André
Dubois Emile
Coutaz Jean
Barman Michel ^C

1961-1964

Coutaz Robert ^P
Amacker Jean ^{VP}
Rappaz Gérald
Barman Paul
Rappaz Jules
Dubois Emile
Richard Amédée
Barman Michel ^C

À partir d'avril 61
Vuilloud Maurice ^C

1965-1968

Barman Paul ^P
Duroux René ^{VP}
Coutaz Jean
Coutaz Robert
Mottiez Jacques
Rappaz Gérald
Rappaz Jules
Vuilloud Maurice ^C

1969-1972

Duroux René ^P
Rappaz Gérald ^{VP}
Mottiez Jacques
Chevalley René
Barman Raymond
Sarrasin Claude
Rimet Gervais
Vuilloud Maurice ^C

1973-1976

Duroux René ^P
Rappaz Gérald ^{VP}
Amacker Edmond
Barman Raymond
Coutaz Georges
Rimet Gervais

Sarrasin Claude
Vuilloud Maurice ^C

1977-1980

Duroux René ^P
Amacker Edmond ^{VP}
Coutaz Georges
Dirac Louis
Gex Bernard
Rappaz Gérard
Rimet Bernard
Vuilloud Maurice ^C

1981-1984

Duroux René ^P
Amacker Edmond ^{VP}
Coutaz Georges
Dirac Louis
Gex Bernard
Rappaz Henri
Rimet Bernard
Vuilloud Maurice ^C

1985-1988

Amacker Edmond ^P
Coutaz Georges ^{VP}
Gex Bernard
Rappaz Henri
Dirac Louis
Farquet Pierre-Alain
Dubois Jean-Claude
Vuilloud Maurice ^C

1989-1992

Amacker Edmond ^P
Coutaz Georges ^{VP}
Gex Bernard
Rappaz Henri
Gallay Albert
Farquet Pierre-Alain
Dubois Jean-Claude
Vuilloud Maurice ^C

1993-1996

Coutaz Georges ^P
Rappaz Frédéric ^{VP}
Gex Bernard
Rapaz-Chevalley Irma
Dubois Jean-Claude
Rimet Laurent
Gallay Albert
Gex Claude ^C

1997-2000

Coutaz Georges ^P
Rimet Laurent ^{VP}
Barman Patrick
Dirac Jean-Michel
Dubois Jean-Claude
Gallay Albert

Rapaz-Chevalley Irma
Gex Claude ^C

2001-2004

Rimet Laurent ^P
Barman Patrick ^{VP}
Farquet Raphaël
Dirac Jean-Michel
Deferr Gilbert
Rapaz-Chevalley Irma
Coutaz Lionel
Gex Claude ^C

2005-2008

Rimet Laurent ^P
Barman Patrick ^{VP}
Deferr Gilbert
Farquet Raphaël
Solfrini Laetitia
Roserens Louis ^C

2009-2012

Rimet Laurent ^P
Barman Patrick ^{VP}
Solfrini Laetitia
Farquet Raphaël
Deferr Gilbert
Roserens Louis ^C

2012-2016

Coutaz Lionel ^P
de Torrenté Linda ^{VP}
Rappaz Bovet Florence
Deferr Gilbert
Koller Jean-Marc
Roserens Louis ^C

2017-2020

Coutaz Lionel ^P
de Torrenté Linda ^{VP}
Rappaz Bovet Florence
Deferr Gilbert
Koller Jean-Marc
Citaku Mentor ^C

2021-2024

Coutaz Lionel ^P
Rappaz Bovet Florence ^{VP}
Zeiter Sabine
Koller Jean-Marc
Farquet François
Citaku Mentor ^C

^P Président

^{VP} Vice-président(e)

^C Chancelier

FAIRE DÉCOUVRIR LE BOIS-NOIR AUX ÉCOLIERS

La deuxième sortie d'automne organisée par la Bourgeoisie, en collaboration avec le triage forestier de la Cime de l'Est, a eu un franc succès auprès des trois classes de primaire concernées. Une initiative amenée à se pérenniser.

Passer une journée en forêt pour découvrir les essences, la biodiversité, la sylviculture et la richesse des lieux, c'est ce qui a été proposé en septembre 2021 à trois classes de 6H. Cette initiative de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice s'inscrit dans un désir commun, avec la direction des écoles, d'organiser une sortie d'automne de cet acabit chaque année.

« Les enfants ne connaissent pas forcément le Bois-Noir, explique Florence Rappaz Bovet. Au même titre que les écoliers visitent la grotte, le château, l'abbaye et d'autres lieux agaunois emblématiques, découvrir cette réserve forestière est digne d'intérêt. »

En 2019, une première sortie automnale avait été organisée par la Bourgeoisie. Lors de celle de 2021, les enfants ont eu l'occasion de planter six noyers en lisière de forêt, d'écouter des contes narrés par Marie Hofstetter, de découvrir le nouveau parcours Vita accompagné de bénévoles sportifs, entre autres.

La journée a été encadrée par les enseignants, les bûcherons et le garde forestier. Enfants comme adultes ont pris beaucoup de plaisir à participer aux différentes activités qui ont permis de revisiter de façon ludique et pédagogique les thèmes abordés lors du programme scolaire.



OFFRIR DU BOIS AUX CAPUCINS, UNE TRADITION QUI PERDURE

La Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice livre chaque année une douzaine de stères aux frères franciscains. L'occasion de partager ensuite un repas.



Certes aujourd'hui le couvent des Capucins de Saint-Maurice profite d'un chauffage central efficace, pourtant la tradition débutée en 1880 se perpétue. Chaque année, les frères reçoivent douze stères de bois offerts par la Bourgeoisie. Au début du siècle dernier, ce chiffre se montait à quarante et les bourgeoisies de Mex, Vérossaz et Saint-Maurice faisaient ce don à tour de rôle.

« Jadis, chaque Bourgeois avait le droit à un stère de bois, explique le Frère Marcel. La Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice considère que nous pouvons également profiter de cette générosité. Nous ne sommes que quatre frères désormais, mais nous recevons tout de même une douzaine de stères. Ce bois sert à tempérer l'ancienne cuisine et les couloirs. »

La tradition est née du fait que les Capucins ne possèdent rien et n'ont pas de revenus. Ils rendent des services à la population qui, en retour, leur permet d'exister grâce à différents dons. Celui des bûches de bois est donc un moyen de les aider à vivre convenablement.

Bien que ces stères n'aient plus exactement la même importance qu'à une époque où ils étaient la seule source de chaleur, ils offrent l'occasion à la Bourgeoisie et aux frères franciscains de passer une journée conviviale et d'entretenir des liens.

« Par le passé, le bois était scié et fendu sur

place, explique Florence Rappaz Bovet, la responsable du dicastère des forêts. Au fil des ans, les conseillers n'ont plus développé d'aptitude de bûcheronnage. Aujourd'hui, la préparation du bois est assurée par le triage, le garde forestier le livre sur place et le conseil bourgeoisial le met en place avec son aide, ainsi qu'avec celle du Frère Henri. Cela donne lieu à une journée de travail sympathique. »

Elle se termine par une choucroute offerte par les Capucins aux personnes ayant fourni huile de coude et bonne volonté.



ZOOM AGAUNOIS UN NOUVEAU TRAIT D'UNION ?



Certains d'entre vous l'ont peut-être repérée ou en ont entendu parler, d'autres en sont déjà des auditeurs assidus, **Agaune Radio** a fait son apparition sur les ondes (DAB+) et sur internet depuis quelques semaines.

Ce nouveau média radiophonique propose actuellement essentiellement un programme musical d'accompagnement, entrecoupé de rubriques généralistes et de quelques promotions locales. La grille s'enrichit progressivement de contenus purement agaunois, qui font la promotion des activités associatives locales, de nos sites culturels et touristiques ou de nos commerces et entreprises. Des informations officielles et pratiques pourront également être diffusées par ce canal, novateur à l'échelon d'une localité.

Ces contenus, destinés en priorité aux habitants de notre commune, peuvent être reçus à une large échelle, puisque la diffusion par internet est globale, et celle du réseau DAB+ couvre tout le Valais, le Chablais et la Riviera. Le tout est également supporté par une application gratuite pour smartphones.

Une présence sur des événements ou des manifestations agaunoises est également envisagée, par exemple à l'occasion des Défis des Chalets (voir page 16) afin d'y apporter un suivi en temps réel sur l'ensemble du parcours.

Gageons que ce support de communication, fruit d'une initiative privée, saura trouver son auditoire et offrir bientôt un nouveau trait d'union apprécié du plus grand nombre.

> www.agauneradio.ch
info@agauneradio.ch

LE CAMPING DU BOIS-NOIR

Le camping du Bois-Noir est propriété de la Bourgeoisie de Saint-Maurice, il occupe une surface de 30'000 m² au cœur de la vaste pinède du Bois-Noir. Cette situation en pleine forêt lui confère un caractère et une typicité uniques dans la plaine du Rhône valaisanne.

Il s'agit d'un camping saisonnier qui est ouvert du 1er avril au 30 octobre. Il compte au total 105 places, dont 62 peuvent être aménagées et sont occupées par des résidents à la saison. Les autres sont réservées aux campeurs de passage. Tous les emplacements bénéficient d'une surface confortable de 10 à 120 m².

Le camping met également à disposition deux mobil-homes entièrement équipés qui peuvent accueillir jusqu'à six personnes. Il est possible de les louer à la semaine ou au mois. Ils disposent de toutes les commodités. Entièrement rénové en 2006, le camping offre à ses visiteurs des équipements modernes, afin que chacun puisse y passer un séjour de détente agréable dans un décor naturel préservé.

Une salle de jeux, une télévision, une borne Wi-Fi, une borne Euro-relais, une pataugeoire ainsi qu'une vaste aire de jeux extérieure et une jolie piscine (ouverte de mi-juin à fin août) sont à disposition des vacanciers. A noter qu'il y a également un vidoir pour WC chimiques, des sanitaires

modernes adaptés aux handicapés, une pièce pour changer les bébés, des douches individuelles et un lave-linge. La gestion de la buvette et l'accueil des campeurs ainsi que l'entretien du camping sont gérés par M. Philippe Corminboeuf qui a repris le flambeau après le départ de Mme Daisy Farquet en 2020 et M. Pierre-Alain Farquet en 2021. Une équipe de bénévoles motivés et dynamiques organisent durant la haute saison des activités pour les enfants tels que bricolages, lotos et projections de films pour égayer les jours de pluie. Pour les plus grands, des tournois de pétanque, cours de piscine et contes africains sont organisés. L'offre est variée et évolue selon la météo et les opportunités.

La buvette-restaurant du Camping du Bois-Noir, **ouverte au public**, propose tous les jours des mets, snacks et une carte estivale. Elle peut également, sur réservation, organiser un apéro ou un repas pour les groupes. Juste avant sa fermeture, elle propose un menu chasse et une brisolée.

En juin 2021, l'épicerie L'imparfaite a ouvert ses portes à l'entrée du camping. Tenue par Mme Manon Croset, elle propose en self-service sept jours sur sept de 8h à 21h, des produits locaux et de saison (œufs, fromages, saucisses, fruits et légumes, pâtes, farine,...) et elle est ouverte toute l'année.

L'épicerie L'imparfaite

Manon Croset, mère de jumelles et assistante vétérinaire, a eu l'idée folle d'ouvrir une épicerie un peu particulière à proximité du camping. Son concept ? Proposer des produits frais et de saison tous les jours de 8h à 21h. « Je me suis lancée dans ce projet, car c'était un moyen concret pour moi de soutenir l'agriculture et les artisans suisses, explique l'intéressée. Mon souhait est aussi d'amener à changer notre vision du fruits ou du légumes parfaits. C'est pas parce qu'ils sont tordus ou qu'ils ne sont pas calibrés, qu'ils ne sont pas bons. »

Fonctionnant comme un self-service, cette épicerie de proximité permet aux clients de faire les courses tranquillement en payant soit par TWINT soit par cash.

A terme, la jeune femme, domiciliée à Evionnaz, espère pouvoir agrandir son potager et son poulailler pour pouvoir vendre également ses propres produits dans son épicerie.



TROIS COURSES EN UNE, POUR UN DÉFI BIEN ASSEMBLÉ

Prenez un Pinot Noir, un Gamay, un Merlot ou un Humagne et vous serez créateur d'un assemblage parfait, si typique du Valais. Mais nul besoin d'être vigneron pour réussir des assemblages.

Jugez plutôt : prenez le Défi du Jubilé (créé pour le 1500^e anniversaire de l'Abbaye), ajoutez le Tour des Chalets (mis en place pour les 850 ans de la Bourgeoisie) et saupoudrez le tout d'un riche échantillon de bénévoles agaunois et vous obtiendrez le nouvel événement sportif dans la ville : le Défi des Chalets. La première cuvée est attendue pour le dimanche 9 octobre.

Afin de répondre aux besoins des sportifs de tout niveau, trois parcours sont proposés aux adultes, de 40, 25 et 13 km. Chaque course part et arrive à St-Maurice avec un passage dans la Grand-Rue et une montée aux Cases. La première montée passe à côté de l'ancien triage forestier d'Epinassey.

Vous passerez devant plusieurs lieux connus des Agaunois sur ces différents parcours : les Cases, La Rasse, L'Epignat, Cocorié, Norto, Mex, les Planeys, la Sachia, les Jeurs, la Giète aux bourgeois, les Bassex, la Poya, Vérossaz, la Maison de la Famille et enfin Lavey-les-Bains et le bord du Rhône côté vaudois, jusqu'à la STEP.

40k

Ça, c'est du costaud et il faudra faire travailler les mollets pour gérer ce parcours qui traverse de magnifiques paysages. Les montées et les descentes s'enchaînent entre l'altitude de St-Maurice et 1700 mètres, le dénivelé total est de +3000 mètres. Les sportifs auront le plaisir de passer devant plusieurs chalets de la Bourgeoisie.

25k

Ce parcours suit les traces du premier tracé en passant par L'Epignat et Cocorié jusqu'à Norto (barrage St-Barthélémy) puis retourne en direction du Bois-Noir et passe deux fois à la Rasse. La partie finale est identique au parcours du 13k.

13k

Le premier tronçon suit celui des 40k jusqu'à La Rasse et reste ensuite dans le Bois-Noir. Il rejoint le parcours mesuré à la hauteur du camping, passe par la Choume et rejoint St-Maurice par le côté vaudois du Rhône. Ce parcours est accessible à de nombreux publics coureurs ou marcheurs.



DÉFIS DES CHALETs

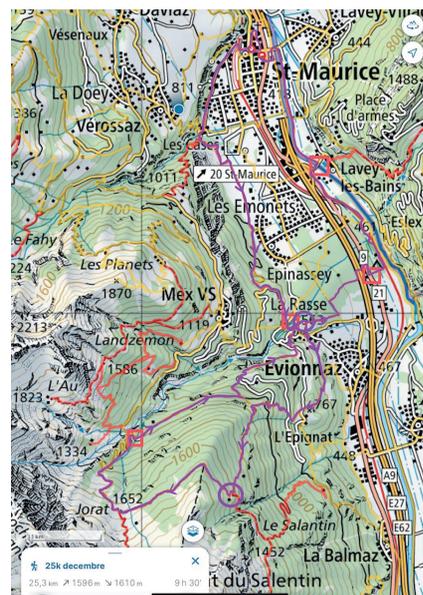
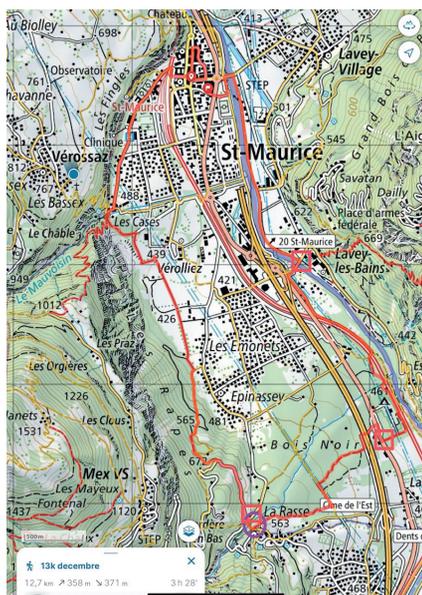
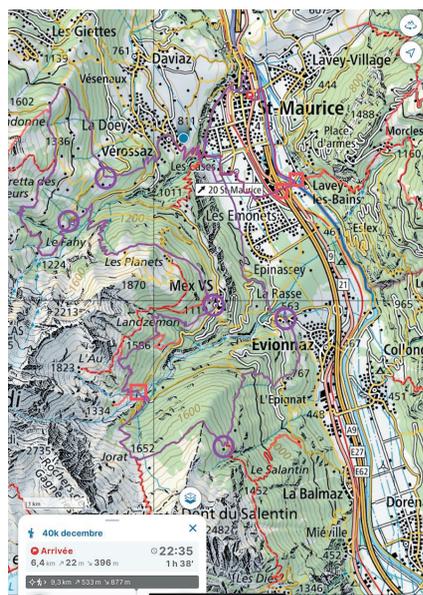
TRAIL D'AGAUNE

VOUS VOULEZ PARTICIPER ?

Que ce soit en tant que spectateur le long du parcours ou que coureur, participez à cet événement ! Nous avons aussi besoin de 31 bénévoles motivés pour le ravitaillement, les contrôles aux différents passages, la sécurité, entre autre tâches aussi sympathiques qu'indispensables. Motivés à donner un peu de votre temps et de votre bonne humeur pendant cette journée sportive ?

Alors inscrivez-vous ici :

www.lesdefis.ch



CENT BOURGEOIS À VISITER ET AUTANT DE VERRES À PARTAGER

En décembre dernier, nous avons respecté la tradition, celle de rendre visite aux Bourgeoises et Bourgeois de plus de 70 ans.

Cette tournée fut à nouveau marquée par l’empreinte de la COVID-19 et nous avons dû nous contenter de déposer les cadeaux habituels, non pas au pied du sapin, mais devant les portes, à regret bien entendu. Nous avons toutefois l’intime conviction qu’en 2022, nous pourrions reprendre un rythme normal. Habituellement, cette journée est destinée à la rencontre, à l’écoute et au partage.

La visite de 100 Bourgeois implique une mécanique bien huilée et surtout un départ aux aurores avec le chargement des bouteilles et autres pots de miel dans les véhicules. Si les premiers échanges se déroulent autour d’un café et de quelques brioches, rapidement les premiers flacons font leur apparition et lancent l’apéritif. C’est l’occasion de parler des activités bourgeoises, de futurs projets, de la famille, de sa santé, du temps qui passe et,

parfois, de partager ses soucis. Des moments simples, emprunts de respects mutuels et de rires, beaucoup. Sans oublier ces instants de tristesse quand un être cher, trop tôt disparu, est évoqué dans les échanges.

La crainte de la solitude en période des Fêtes est aussi abordée, notre visite est donc la bienvenue. Le matin, nous arpentons la cité agaunoise au pas de charge, afin de partager à l’heure de midi un repas bien mérité dans un restaurant de la place. Tout le monde est en retard... forcément, on ne quitte pas les lieux en pleine verrée. Nous reprenons notre périple en début d’après-midi en direction d’Epinassey pour déguster en compagnie de nos hôtes, thés, cafés et autres liqueurs qui terminent de nous sustenter.

Les produits locaux tout comme les circuits courts - tant privilégiés par notre bourgeoisie - sont très appré-



ciés. En fin de tournée, il faut bien admettre que nous ne sommes pas loin du court-circuit... Les hostilités se terminent par une dernière verrée au gré des envies pour évoquer les bons moments de cette journée et, promis, on reviendra l’année prochaine !

Une autre tradition particulière : la tournée des vœux

Qui dit nouvelle année, dit tournée des vœux. Les autorités communales et bourgeoises maintiennent les traditions et rendent visite aux nombreuses communautés religieuses locales. Les festivités débutent le 1er janvier, en comité restreint, avec la rencontre des chanoines de l’Abbaye suite à la messe du 1er de l’an. Les réjouissances nocturnes en ont laissé quelques-uns sur la touche, comme d’habitude. Restent donc les plus vaillants pour partager un apéritif dans la salle capitulaire après avoir pu contempler la fameuse crèche du Prieur M. Jaquenoud. Les échanges sont cordiaux et c’est la cloche du repas qui interrompt ce bon moment, entrecoupé par les discours de Monseigneur l’Abbé Scarcella et M. le Président Lavanchy.

Nous retrouvons les deux Conseils et leurs secrétaires le samedi 15 janvier pour partager une collation avec les frères capucins en début d’après-midi. D’habitude notre caravane s’arrête à la Pelouse sur Bex, pour saluer la Congrégation des Sœurs de Saint Maurice.

Cette satanée pandémie et les mesures sanitaires qui l’accompagnent auront eu raison, pour cette année, de notre visite. Nous nous rendons donc à pied et en cortège auprès de la Congrégation des Sœurs de St-Augustin. Un magnifique goûter nous y attend, le tout agrémenté de quelques boissons.

Le nombre réduit des édiles, les anciens étant dorénavant conviés lors de la fête de la Saint-Maurice, permet une plus grande proximité et les échanges sont conviviaux et intéressants. Notre périple se poursuit, en bus, en direction de la Fraternité Eucharistein devant laquelle nous restons prostrés. Ce jour-là les portes sont closes, prière de passer plus tard, les membres de la fraternité étant en quarantaine. Prenant notre courage à deux mains, nous remontons dans le bus en direction de Mex et le restaurant l’Armailli afin de partager un repas entre conseils, ce qui met un terme à cette tournée des vœux pas comme les autres.

FEU VERT POUR LA CONSTRUCTION DES HALLES ARTISANALES

Le projet de construction de douze halles locatives à l'Ile d'Epines a été approuvé par l'assemblée primaire du 24 mars 2022. Le dossier de mise à l'enquête sera donc déposé rapidement afin de pouvoir idéalement démarrer les travaux début 2023.

Durable, rentable et attractif pour St-Maurice

Le Conseil se réjouit tout particulièrement d'avancer dans ce projet puisqu'il présente des caractéristiques alléchantes. Il est durable, rentable et augmente l'attractivité de St-Maurice.

La durabilité, c'est le choix de construire dans un matériau écologique, le bois, et qui plus est d'origine suisse pour garantir des circuits courts. L'énergie produite par la toiture photovoltaïque s'inscrit également dans cette démarche qui a d'autant plus de sens que notre futur locataire principal (Valco) est également un gros consommateur d'électricité. Malgré ce choix de matériau légèrement plus onéreux que d'autres alternatives, ce genre de bien est rentable et permettra d'assurer un revenu pour la Bourgeoisie pour des décennies à venir. Finalement, douze nouvelles halles artisanales ou industrielles extrêmement bien situées à St-Maurice vont inévitablement attirer de nouveaux acteurs économiques bienvenus pour la collectivité.

Une quête de locataires prometteuse

Dès le début du projet, des discussions ont été entamées avec l'entreprise de décolletage Valco, actuellement locataire d'un bâtiment propriété de la Bourgeoisie sur une parcelle voisine. En effet, leur bâtiment ne répond plus du tout aux normes et aux

exigences actuelles d'une telle activité industrielle. Il était donc naturel de réfléchir ensemble à une nouvelle halle qui permette tant de conserver cet acteur économique et partenaire historique dans le secteur, que de libérer une parcelle bourgeoisiale pour des projets futurs. Après quelques mois de travail avec l'architecte, Valco et la Bourgeoisie, un accord satisfaisant toutes les parties a pu être trouvé pour la location d'une nouvelle halle à construire de 500m².

Bien que l'engagement de Valco permette de démarrer sereinement le projet, le Conseil a organisé une séance d'information publique le 12 janvier dernier afin de susciter l'intérêt de locataires pour les onze halles attenantes. Pour l'heure, aucun accord n'a été signé, mais le succès de cette séance et l'intérêt marqué de plusieurs entreprises démontre que la demande pour ce type de bien existe bel et bien.

Pourquoi pas vous ?

Dans les plans ci-contre, vous pouvez découvrir la typologie des onze halles locatives de 110m² (60m² au rez, 55m² à l'étage). Le loyer sera de CHF 1'500.- par mois hors charges, avec un engagement renouvelable de cinq ans.

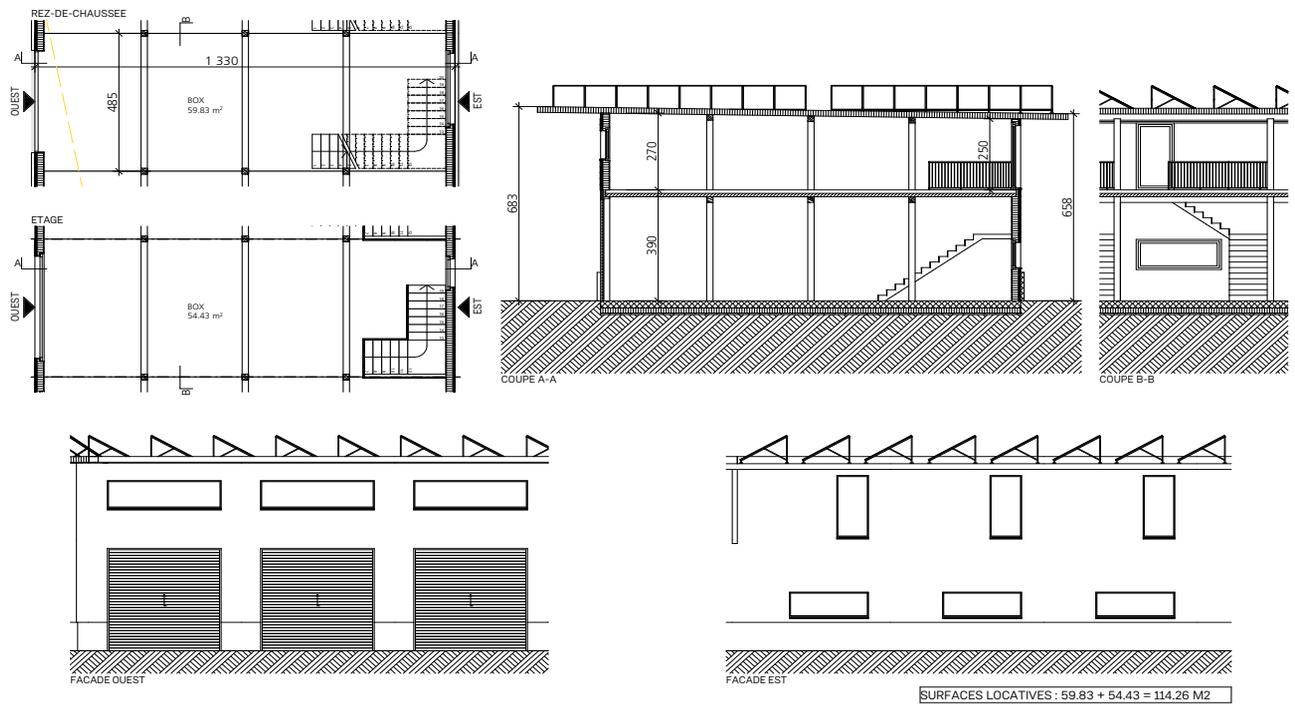
Intéressés ? N'hésitez pas à prendre contact avec la Bourgeoisie !

AGENDA

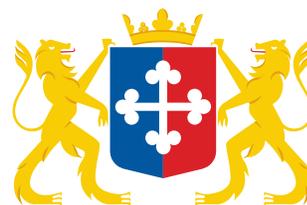
- Mars 2022 : Approbation du financement par l'assemblée primaire
- Été 2022 : Mise à l'enquête publique
- Début 2023 : Début des travaux
- Début 2024 : Prise possession des locaux par les locataires



BOX BOIS



SURFACES LOCATIVES : 59.83 + 54.43 = 114.26 M2



NOBLE BOURGEOISIE DE SAINT-MAURICE

LE BOURGEOIS

Magazine d'informations de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Edition & rédaction

Conseil bourgeoisial de Saint-Maurice

Mise en forme des textes

Yseult Théraulaz

Photos

Stéphane Constantin, Clin d'œil S. Rouiller, Adobe Stock, Maxime Curdy,
Jean-Michel Richard, Julien Croset, Romain Müller, Corentin Payot, Florence Rappaz Bovet

Graphisme & mise en page

pir2.ch

© 04.2022 - Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice



Suivez-nous sur Instagram : [bourgeoisie1890](#)
et visitez notre site www.bourgeoisie-st-maurice.ch

